



FORMATION AU BREVET DE PILOTE DE PLANEUR



CONDOM (Gers)

Les Pré requis

- Visite médicale en règle
- Licence assurance FFVV
- Aptitude à l'Examen théorique (uniquement pour l'obtention du BPP)



Des objectifs modulables en fonction de votre expérience

- Etre capable de voler seul
- Etre en mesure de réussir l'épreuve pratique du BPP

Le Programme

Deux stages d'une durée de 12 jours sera rythmé de la manière suivante :

➤ Le matin

- de 9h30 à 11h00 : ➔ Théorie et organisation des vols en fonction de la météo
- de 11h00 à 12h00 : ➔ Mise en piste, préparation des planeurs

➤ L'après midi

- de 13h00 à 19h00 ➔ Deux vols par stagiaire
- de 19h00 à 20h00 ➔ Rangement du matériel

Les moyens

- Trois planeurs (1Twin-Astir, 1 ASK13, 1 Janus)
- Un motoplaneur (SF28)
- Un avion remorqueur et un treuil
- Trois instructeurs



En cas de mauvaise météo, des visites de la région seront organisées



La restauration

Un plateau repas par personne sur place sera pris en commun à midi 10 €

L'hébergement

Un gîte pourra être mis à la disposition des stagiaires à la condition d'en faire la réservation dès que votre inscription au stage sera confirmée.



?

Responsable du stage : Jean-Yves Duboc
Pour toute question relative au déroulement du stage, conditions d'hébergement et de restauration...
vous pouvez le contacter au 02 32 38 92 26